



COMMUNIQUE DE PRESSE (16.12.2017)

Standard Biocyclique Végétalien intégré dans la "IFOAM Family of Standards" en tant que standard mondial végétalien en agriculture biologique.

En date du 9 novembre 2017, par décision du Conseil mondial d'IFOAM Organics International, le Standard Biocyclique Végétalien a été intégré à part égale dans la [Famille des Standards IFOAM](#) en tant que standard mondial végétalien en agriculture biologique. Cette décision s'est basée sur le succès de l'évaluation de la grille dite « COROS (Common Objectives and Requirements of Organic Standards) à l'aide de laquelle le caractère complet d'un standard d'agriculture biologique est vérifié, ce qui rend en même temps comparables entre eux les différents standards biologiques internationaux. Cette accréditation confère au Standard Biocyclique Végétalien le statut de "Stand Alone Standard", qui permet aux producteurs travaillant conformément à ces directives d'obtenir des certifications équivalentes et mutuellement acceptables en plus d'une éventuelle adhésion existante à une association de producteurs avec sa propre certification.



Le Standard Biocyclique Végétalien décrit les principes d'une agriculture biologique durable, circulaire et végétalienne dont la mise en œuvre permettra aux industries agricoles, forestières et alimentaires d'apporter une contribution véritable à la protection de l'environnement, du climat, des eaux et de la biodiversité, à la prévention des résidus d'antibiotiques dans les plantes cultivées, ainsi qu'à l'amélioration de la fertilité des sols, au rétablissement des aspects de santé tout le long de la chaîne alimentaire et à la sécurité alimentaire mondiale, sans toutefois avoir recours aux animaux dans le sens de l'élevage traditionnel. La fertilité et la productivité du sol sont améliorés à l'aide d'intrants purement végétaux. Grâce à l'utilisation systématique de compost mûr en qualité de substrat et de terre d'humus biocyclique une contribution active est apportée à la formation de l'humus sur les surfaces cultivées selon les principes biocycliques végétaliens en combinaison avec l'utilisation d'engrais verts et de paillis avec divers matériaux riches en herbes.

le sigle de qualité
« issu de l'agriculture
biocyclique végétalienne »





Biocyclic-Vegan Standard
Biozyklisch-Vegane Richtlinien
Standard Biocyclique Végétalien
Πρότυπο Βιοκυκλικής Φυτοπονίας

Les principes de l'agriculture biocyclique végétalienne ont été initialement développés par le pionnier allemand de l'agriculture biologique **Adolf Hoops** (1932-1999) dans l'exploitation maraîchère « Bio-Modell Walsrode ». Comme elles n'existaient que sur une base empirique, elles ont été évaluées et systématisées par le docteur en agriculture **Johannes Eisenbach** et adapté à la région méditerranéenne en coopération avec l'Institut national de recherche agronomique N.AG.RE.F. à Athènes et Kalamata/Grèce. Après la mort d'Adolf Hoops, les premières directives de production ont été développées plus loin en collaboration avec son fils Arne Hoops. En tant que « Standard Biocyclique », ces directives ont eu une influence décisive sur le développement de l'agriculture biologique en Grèce et à Chypre jusqu' à nos jours. Au cours de ces dernières années, l'aspect végétalien, ancré dès le départ dans l'idée biocyclique, a été élaboré tout particulièrement en collaboration avec des initiatives issues des domaines de l'agriculture biologique végétalienne, de la science et de la recherche, de l'éducation des consommateurs (ProVeg International) et de l'éthique animale (Fondation Albert Schweitzer). Ceci a finalement conduit à la publication de l'actuel **Standard Biocyclique Végétalien** et à la possibilité qui lui est associée de se faire certifier par des organismes de contrôle accrédités. Le sigle de qualité « Issu de l'agriculture biocyclique végétalienne » est attribué par BNS [Biocyclic Network Services Ltd.](#) basée à Larnaca, Chypre, en coopération avec des partenaires internationaux dans les différents pays.

A partir de cette année, la mise à jour et l'interprétation contraignante du Standard Biocyclique Végétalien sont confiées à la Commission d'Approbation du Standard Biocyclique Végétalien, qui est présidé par BNS Biocyclic Network Services et qui, outre les propriétaires du label et les représentants des associations d'agriculteurs biocycliques végétaliens, est composé des organismes de contrôle mandatés pour la certification ainsi que de représentants des organisations mentionnées ci-dessus qui avaient déjà participé à la réorientation des lignes directrices.

Avec son insertion dans la « Famille des Standards IFOAM » le Standard Biocyclique Végétalien a acquis une dimension mondiale et offre aux agriculteurs du monde entier la possibilité de cultiver leurs produits sur une base purement végétale en respectant d'une manière particulière l'environnement et les ressources et d'être certifiés en conséquence. De nouveaux marchés s'ouvrent donc avec le sigle de qualité « Issu de l'agriculture biocyclique végétalienne ».

En Grèce et à Chypre il existe déjà une soixantaine de petites exploitations agricoles familiales certifiées qui travaillent selon le Standard Biocyclique Végétalien sans avoir recours à l'élevage à des fins commerciales et sans utiliser de fumier animal ou d'autres intrants d'origine animale. La conformité au cahier des charges est vérifiée et certifiée par [BIO HELLAS](#) (GR-BIO-03) dans le cadre d'un audit global complémentaire de l'exploitation qui va au-delà du contrôle biologique européen. Les produits des cultivateurs associés au réseau panhellénique de fermes biologiques « BIOCYCLIC-VEGAN NETWORK » sont vendus exclusivement par l'intermédiaire de sociétés membre (centres de conditionnement bio) du réseau [O.M.E.N. Organic Marketing & Export Network](#) qui sont également contrôlées et certifiées selon le Standard Biocyclique Végétalien.

En outre, des associations de producteurs ont été créées dans d'autres pays également pour travailler selon le Standard Biocyclique Végétalien. Pour les pays germanophones, par exemple, l'association d'agriculteurs [Biozyklisch-Veganer Anbau BIO.VEG.AN.](#) a été fondée en décembre 2016 avec son siège à Kandel dans le Palatina. Le contrôle et la certification des exploitations membres sont effectués par [l'Institut LACON](#) à Offenburg. Simultanément en



Biocyclic-Vegan Standard
Biozyklisch-Vegane Richtlinien
Standard Biocyclique Végétalien
Πρότυπο Βιοκυκλικής Φυτοπονίας

France, la division [Agriculture Biocyclique Végétalienne \(ABV\)](#) a été créée par l'association [VEGAN FRANCE](#) où les membres sont certifiés par l'organisme de contrôle et de labellisation [Expertise Végane Europe \(EVE\)](#) en coopération avec l'Institut LACON. Dans un proche avenir, des fermes biologiques en Autriche, en Suisse et en France seront également certifiées selon le Standard Biocyclique Végétalien. Des projets similaires dans des pays d'outre-mer sont en préparation.

Avec l'introduction du Standard Biocyclique Végétalien et du sigle de qualité « issu de l'agriculture biocyclique végétalienne », il est désormais possible pour les fournisseurs de produits frais et transformés de labelliser des produits purement végétaux en faisant référence à l'agriculture biocyclique végétalienne et de communiquer ainsi de manière transparente les caractéristiques biologiques et véganes de ces produits à un groupe croissant de clients. Pour les consommateurs, cela offre une traçabilité parfaite « **du champ à l'assiette** », ce qui leur permet pour la première fois de reconnaître non seulement que tous les ingrédients d'un produit sont d'origine purement végétale, mais qu'ils ont déjà été cultivés selon des principes végétaliens.

Editeur de ce communiqué de presse :

BNS Biocyclic Network Services Ltd

Raphael Santi 58 (Nefeli 11), CY-6052 Lamaca / Cyprus

Tel. / Fax: +357 24 661614

administration@biocyclic-network.net

www.biocyclic-network.net

Contacts :



BNS Biocyclic Network Services Ltd.

Raphael Santi 58 (Nefeli 11/ 202)
CY-6052 Larnaca
Cyprus

<mailto:administration@biocyclic-network.net>
<http://www.biocyclic-network.net>



Biozyklisch-Vegane Anbau e. V.
BIO.VEG.AN.

Sonnenweg 1
76870 Kandel
Deutschland

ab@biozyklisch-vegan.de
<http://biozyklisch-vegan.de>



Agriculture Biocyclique Végétalienne
ABV

c/o Association VEGAN FRANCE
CM101, 36 rue des Bellangères
28630 Le Coudray
France

contact@certification-vegan.fr
<http://www.abv-france.org>